



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PU/2023/2180

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi - ~~que le fonctionnaire délégué est saisi - que le Gouvernement est saisi~~ - d'une demande de :

Permis d'urbanisme - ~~permis d'urbanisme de constructions groupées - permis d'urbanisation - modification d'un permis d'urbanisation - certificat d'urbanisme n°2.~~

Le demandeur est **Monsieur et Madame Aristodemo - Sandra POZZESSERE - DATENA** demeurant à **rue Méan 17 à 4460 GRÂCE-HOLLOGNE**.

Le terrain concerné est situé **Rue des Kessales - 4101 SERAING (JEMEPPE)** et cadastré **9e division section A n° 358 G, 333 K, 333 H**

Le projet vise à "**construire trois habitations unifamiliales jumelées**" et présente les caractéristiques suivantes :

Écart aux prescriptions du SOL (anciennement PCA 20 Jemeppe AR 31.10.78). Le projet se situe sur une partie de parcelle pouvant être expropriée pour une éventuelle extension du cimetière.

Article D.IV.40, al.3 du CoDT : " Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - ~~R.IV.40-1~~ - ~~D.VIII.13~~ - du Code du Développement Territorial. Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**) :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur **Fabrizio BENNARDO (04/330.86.33 - f.bennardo@seraing.be)**

L'enquête publique est ouverte le 3 avril 2023 et clôturée le 18 avril 2023.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : f.bennardo@seraing.be - urbanisme@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le 18/04/2023, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL FF,
(délégation du 28 octobre 2022 -
C.D.L.D. art. L1132-5)

Fabrizio BENNARDO
Agent technique

Pr LE BOURGMESTRE,
(délégation du 27/11/2020)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

Julie GELDOF
5^{ème} Échevine